

## 10ème Communauté de Pratique des Psychologues

Mardi 23 septembre 2025 de 13h à 14h

**Prochaine réunion le mardi 9 décembre 2025 de 13h à 14h**

### Participants

Mélanie MAILLARD Marseille, Mélissa LEBOISSETIER Vendée, Lucie WELKER et Aurélie GRANDCLAIR Vosges, Marie-Lise BUTAEYE Avrillé, Fanny DERAMELAERE Dainville

Anita CROCHET et Virginie Marchand ECNP

Excusées : Floriane Herreman, Virginie Achard, Marie Sarah Mercier, Rebecca Dietsch

### Ordre du jour

- Actualité de PEGASE
- Retour sur le nouveau décret encadrant les pouponnières
- Retours d'expériences sur le récit de vie
- Vos questions
- Vos actualités

### Sujets abordés

Mme BUTAEYE, psychologue : exerce à mi-temps au SESSAD ITEP et à mi-temps en libéral. Elle intervient dans le cadre du programme PEGASE dans le Maine-et-Loire.

Mélissa LEBOISSETIER : psychologue intervenant auprès d'enfants de 0 à 6 ans au Foyer de l'Enfance de la Vendée... Elle précise qu'il n'y pas de pouponnière dans cet établissement, il s'agit d'un service petite enfance.

Maison de l'enfance et de la famille des Vosges : deux psychologues, intervient à la fois auprès de l'internat et du service PEAD.

Mélanie MAILLARD (Aix-en-Provence), psychologue en libéral : elle accompagne principalement, dans le cadre de PEGASE, des enfants confiés à des assistants familiaux.

Fanny DERAMELAERE, psychologue à la Maison de la petite enfance de Dainville : elle intervient sur trois unités de vie, deux unités de pouponnière et une MECS accueillant des enfants de 3 à 6 ans. Elle est également coordinatrice du pôle de 26 psychologues,

[www.programmepegase.fr](http://www.programmepegase.fr)

en interface avec les partenaires institutionnels et en appui aux psychologues concernant leurs conditions d'exercice au sein de la structure.

## **Actualités de PEGASE**

**Le décret de généralisation n'est pas encore paru**, en raison du contexte politique actuel. Ce qui ne nous permet pas, à ce stade, de présenter officiellement le cadre de la généralisation du programme.

**Un premier webinaire consacré à la généralisation** du programme PEGASE est programmé le **14 octobre 2025**. C'est une présentation du programme PEGASE, qui est essentiellement destiné aux structures et aux professionnels intéressés par la mise en œuvre du programme PEGASE à la généralisation.

### **Information sur la cohorte ESPER :**

La cohorte ESPER, cohorte témoin du programme PEGASE, permettra de comparer les données de santé et de développement entre les enfants inclus dans PEGASE et ceux suivis hors protocole, avec pour hypothèse que le protocole standardisé, renforcé et coordonné PEGASE favorise un meilleur état de santé et une meilleure reprise du développement. La recherche durera 3 ans (jusqu'au 18 Février 2028), et chaque enfant inclus sera observé pendant 2 ans avec 3 recueils de données :

- A l'inclusion dans la cohorte ESPER
- A un an de suivi
- A deux ans de suivi

7 territoires engagés dans la recherche ESPER (Côtes d'Armor, Eure, Loire, Moselle, Nord, Seine-Maritime, Var)  
40 enfants inclus à ce jour.

## **Décret encadrant les pouponnières**

Le décret paru en septembre 2025 modernise la prise en charge des très jeunes enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

**Objectifs :** offrir un environnement sécurisé et adapté au développement de l'enfant, renforcer l'accompagnement des familles.

### **Principales dispositions :**

- Durée d'accueil limitée, avec évaluation préalable de la parentalité pour justifier le placement.
- Taux d'encadrement renforcé : 1 auxiliaire de puériculture pour 5 enfants en journée, 1 pour 15 la nuit.

[www.programmepegase.fr](http://www.programmepegase.fr)

- Focus sur l'évaluation de la parentalité et la continuité de l'accompagnement.

Mise en œuvre : effective à partir du 1er janvier 2026.

Le nouveau décret vous est transmis en pièce jointe de ce CR, il sera également versé à la CDP.

### **Echanges concernant le décret sur les différents territoires**

Les réalités de terrain, notamment en cas de sureffectif et de profil complexe des enfants, peuvent différer du cadre réglementaire. Exemple : projet de deux nouvelles unités de vie de 36 enfants à Dainville, qui sera certainement impacté par ce décret qui pose comme capacité maximum 30 enfants dans une pouponnière.

Vendée : pas de pouponnière, mais intérêt pour le décret qui pose le cadre pour organiser la prise en charge des plus petit. S'appuyer aussi sur le guide de bonnes pratiques dans l'accueil de jeunes enfants en collectivité.

Vosges : questionnement sur la place de la puéricultrice et les effectifs de nuit insuffisants, échanges internes non encore engagés.

Remarques : absence de précision sur la composition et l'effectif de l'équipe pluridisciplinaire.

### **Événements et journées professionnelles**

**Assises du GEPSO - Nancy, 4 et 5 décembre 2025** : l'ECNP y tiendra un stand, afin de présenter le programme PEGASE en vue de la généralisation.

**Journée de l'AFIREM le 10 Octobre 2025 à Nancy** : « Le récit de vie des enfants confiés en protection de l'enfance : un acte de prévention ».

Intervention : Mme REYMOND BABOLAT, psychologue, autrice d'un article « La mémoire oubliée des enfants placés ». (article en pièce jointe de ce CR et sur votre CDP)

Format : échanges cliniques avec participation de la salle, partage d'expériences avec les collègues de terrain. Participation de l'Equipe des Vosges à travers la lecture des lettres écrites aux enfants au fil de la journée.

### **Echanges sur les retours d'expériences concernant le récit de vie :**

En pratique libérale : travail sur la narrativité de l'histoire de l'enfant, nécessite un accès à l'histoire de vie via les services de l'ASE et les assistants familiaux. Appui de l'EMDR. Nécessité de coordination et d'échanges entre l'ASE, les maternants et les professionnels du soin qui prennent en charge l'enfant pour permettre un accompagnement cohérent et l'accès à l'histoire de vie.

En accueil collectif : difficultés pour les éducateurs de laisser une trace écrite du parcours de l'enfant, contrairement aux plus petits en pouponnière. Frein à la création

[www.programmepegase.fr](http://www.programmepegase.fr)

d'un « album de vie », lié à la nécessité de prendre du temps pour écrire de façon réfléchie et pour penser l'enfant dans son quotidien.

Dans le secteur médicosocial : difficultés d'accès aux informations détenues par les professionnels de l'ASE concernant le parcours de vie de l'enfant, les motifs du placement.

Questions sur comment travailler les séparations et les transitions vers un nouveau lieu de vie, afin que cela ne fasse pas rupture pour l'enfant : temps d'adaptation, utilisation d'albums photos et d'objets de mémoire. Lien avec le projet de Daniel ROUSSEAU sur « La boîte à mémoire » afin de conserver pour l'enfant la trace de son histoire.

**Prochaine Communauté de Pratique : 9 décembre 2025, de 13h-14h.**

**Thèmes à aborder lors de la prochaine Communauté de Pratique du mardi 9 Décembre 2025 :**

- Retour sur la Journée de l'AFIREM à Nancy : Aurélie GRANCLAIR.
- Travailler un Livret : « Qu'est-ce ce que les soins en psychologie » destiné aux parents et aux maternants.

